

GUY WAGNER

(Τὸ) Παταῦ

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 88 (1991) 129–130

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

(Τὸ) Παταῦ

Dans une brève note,¹ consacrée à amender un passage d'un ostracon déjà publié par ailleurs,² J. Shelton avait su reconnaître une nouvelle attestation papyrologique, la seconde, du nom de la vieille femme, γράϊα, puis formulait l'hypothèse, à la suite d'un nouveau découpage, qu'il fallait probablement lire εἰς τὸ Παταῦ, "to Patau's", et reconnaître en ce dernier terme un toponyme encore inconnu, "a hitherto unattested place name".

Or, c'est bien ainsi qu'il fallait comprendre la séquence - ιστοπαταυ -: cette brillante hypothèse, en effet, se trouve confirmée par un document nouveau qui, comme on va voir, concerne le même site. Il s'agit d'un ostracon inédit qui m'a été aimablement communiqué par mon collègue R.-G. Coquin:³ sa lecture ne présente aucune difficulté particulière et les critères paléographiques me le font dater du II^{ème} siècle p.C. Il s'agit d'une lettre d'affaires, ou plutôt d'un billet, comminatoire, envoyé à Patau pour réclamer les intérêts d'un prêt.

acquis à Louqsor

10,5 x 8 cm.

II^{ème} s. p.C.

Entre la ligne 4 et 5, un blanc de 2 cm.; les lettres finales des lignes 1, 2, 4 et 5 sont délibérément allongées et par les lignes 2, 4 et 5, on voit qu'il ne s'agit pas d'abréviations.

Ἑρμῖνος Σενπάμαντ
 Τρεμχμοῦν. Ἄπὸ Θῶτ
 πέρυσι πέμψον μοι τὸν
 τόκον διὰ Παόριος ναύτου.
 vacat
 Εἰς Παταῦ

cf. Tafel VIII

«Herminos à Senpamant, fille de Tremchmoun. A compter de Thôt de l'année dernière, envoie - moi les intérêts par l'intermédiaire du batelier Paoris. A Patau.»

1-2 Un doute subsiste quant aux rapports qui prévalent entre ces trois personnages. Herminos est incontestablement l'expéditeur, mais il n'est pas sûr que Senpamant soit la destinataire. Σενπάμαντ ainsi que Τρεμχμοῦν sont inconnus, *add. lex.*: le premier est, en principe, féminin, mais ce n'est pas une règle absolue;⁴ le second entre dans la vaste série des noms en Trem- / Prem- et signifie "la femme de Chmoun", la Chmoun des Coptes, Achmounein, l'Hermoupolis

¹ J. Shelton, *Ἡ ΓΡΑΙΑ: Another documentary Example*, *ZPE* 33, 1979, 224.

² *O.Amsterdam* 85, 11 (II^{ème} s. p.C.), ed. R.S.Bagnall, P.J. Sijpesteijn, K.A. Worp.

³ R.-G. Coquin a trouvé la pièce en 1972/1973 à Louqsor, chez Hassani qui l'a donnée comme provenant de Karnak, indication évidemment invérifiable. C'est à la même époque et dans la même ville de Louqsor qu'a été constituée la collection des *O.Amsterdam*.

⁴ Citons, parmi d'autres, Σεντωῶδς (J. Quaegebeur, *PLB* 19, 1978, 166-7), Σενβήσις donnée comme nom propre masculin (W. Vycichl, *Dictionnaire étymologique*, 31, s.v. bhs): il arrive que l'article défini soit omis.

des Grecs.⁵ On pourrait aussi comprendre: “Herminos, fils de Senpamant, à Tremchmoun”. Ajoutons pour finir que le simple *Παμαντ ne paraît pas attesté.

- 2-4 Il s’agit des intérêts d’un prêt d’argent; ceux-ci étaient généralement calculés mensuellement; Thôt étant le premier mois de l’année égyptienne, il y a fort à parier qu’ils courent à partir du 1^{er} Thôt, le 29 août, c’est à dire du premier de l’an; comme il est précisé, de plus, que c’est l’année dernière, on comprend que ces intérêts couvrent au minimum une période d’un an, peut-être davantage.

Il faut reconnaître en Παόριος le génitif de Πάορις, variante graphique de Παύρις (*NB* 293 signale plusieurs autres variantes).

- 5 Le blanc qui sépare les l. 1-4 de la l. 5 montre bien que nous avons ici l’adresse où le billet est envoyé. Le toponyme Παταῦ est inconnu; l’anthroponyme Παταῦς, variante du banal Πεταῦς est attesté deux fois au Fayoum (*NB* 285; *Onomasticon* 238) et on trouve une fois Παταῦ dans un ostracon acheté à Louqsor.⁶

Si on compare maintenant les deux ostraca mentionnant le toponyme *Patau*, on verra qu’ils présentent une similitude remarquable. Il y est, en effet, chaque fois question des intérêts dûs pour un prêt d’argent et même, en *O.Amst.* 85, à deux reprises: d’abord, l. 2, ce sont les intérêts qui courent depuis un mois dont le nom est dans la lacune, ἀπὸ μηνὸς [], comme ici ἀπὸ Θῶτ; ensuite, l. 7, ce sont des intérêts des trois ans, τριῶν ἐτῶν, comme nous avons ici ceux portant au moins sur une année.

L’origine Thébaine, disons de la Haute Égypte, est garantie pour *O.Amst.* 85 par la présence du nom Θιννήσις, caractéristique par sa formation de Syène-Eléphantine, comme le font justement remarquer les éditeurs,⁷ sans compter Μουῶς qui se rencontre aussi à Thèbes;⁸ de plus, rappelons que les *O.Amsterdam*, ainsi que le présent document, ont été acquis à Louqsor.⁹ Il ne fait donc plus aucun doute que *Patau* était une localité de la région Thébaine, en aval ou en amont de Louqsor, sur la rive gauche ou droite, on ne sait. La présence de l’article τό suggère qu’il s’agissait à l’origine d’un ἐποίκιον.

C.N.R.S.

Guy Wagner

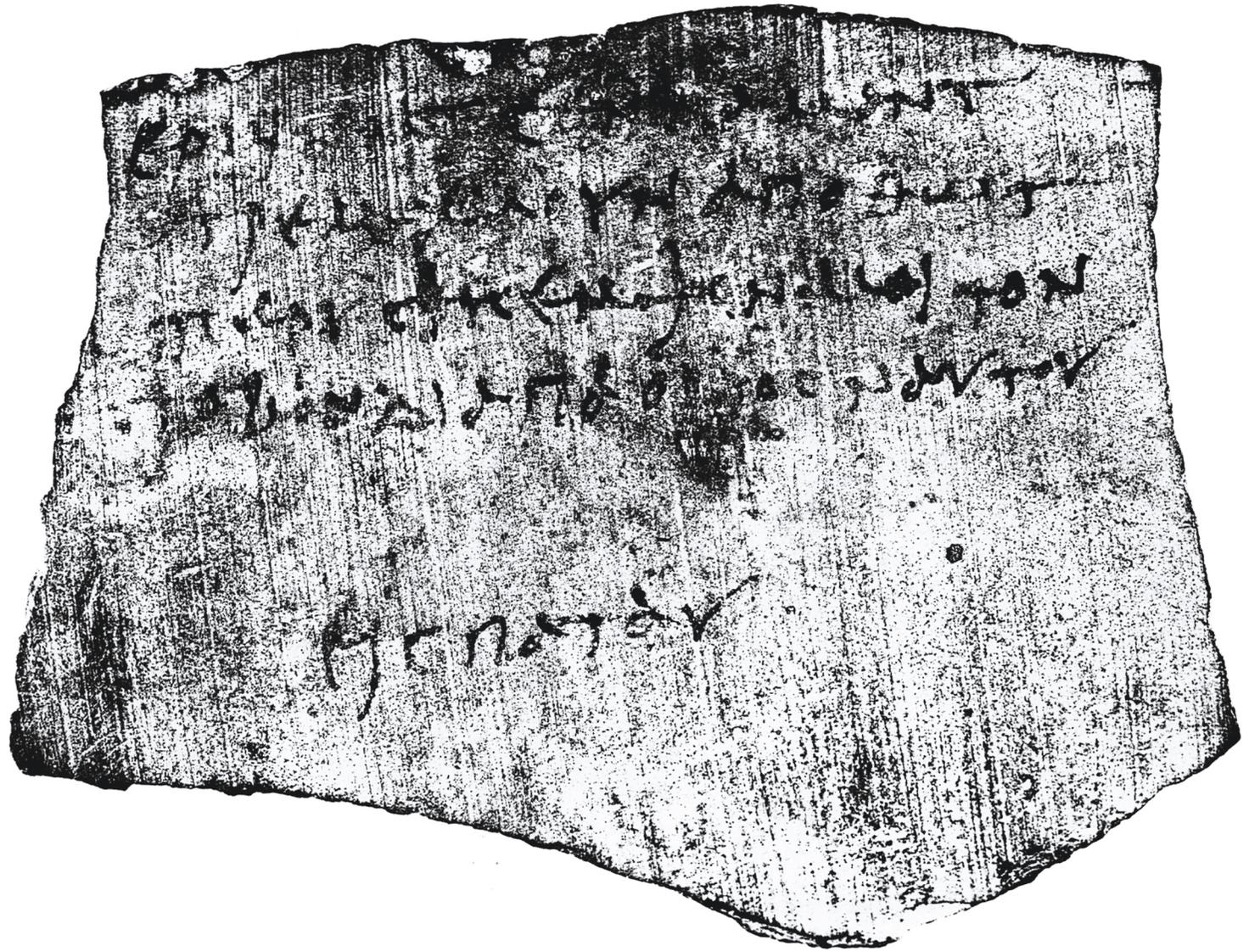
⁵ M. Drew-Bear, *Le nome Hermopolite*, 6: “... le bourg d’Achmounein, situé à l’emplacement de l’Hermoupolis des Grecs, tire son nom du copte Chmoun, qui correspond à l’égyptien Khmenou (la ville des Huit)”. Pour Kh- copte ω transcrit par le χ-grec, cf. ωMIN = XEMMIΣ (Vycichl, o.c., 264, s.v. ωMIN; voir aussi, *ibid.*, ωΜΟΥΝ). Je n’ai pas connaissance que cette transcription grecque du toponyme égyptien soit attestée.

⁶ P.J. Sijpesteijn, Fourteen Ostraka from a Private Collection, *ZPE* 14, 1974, 231-2, n° 4, 19: Παταῦ πρεσβύτερος; dans son commentaire, l’éditeur estime qu’il s’agit d’une variante graphique de Πεταῦς.

⁷ *O.Amst.* 85,10, comm ad 1.

⁸ *O.Amst.* 85,4; cf. *O.Tait* 1763; 1764; 1765.

⁹ Cf. note 3.



Zahlungsanweisung (O.Coquin)